

Enseigner, un travail d'équipe

Les enseignants le disent¹ : l'un des principaux obstacles à la mise en place de projets d'éducation à l'environnement à l'école est le fait de devoir le porter seul. Comment insuffler la collaboration et, plus loin encore, la coopération entre enseignants ? Discussion avec Christophe Vermonden, conseiller pédagogique dans l'enseignement fondamental.

L'enseignant travaille seul. C'est en tout cas l'image véhiculée. Qu'est-ce qui freine les enseignants à fonctionner ensemble ?

Selon moi, le plus gros frein est l'**identité professionnelle**. Les enseignants ne se voient pas. Ils entrent dans leur classe, ferment la porte et sont seuls face à des élèves. Il y a une sorte d'habitus, de culture professionnelle du tout seul.

L'**architecture** des bâtiments scolaires et le mobilier jouent aussi. Dans les écoles, rien n'est prévu et adapté pour collaborer. Il n'y a parfois pas de salle des profs.

L'enseignant est aussi victime d'un manque de reconnaissance de sa profession et de ses compétences. Quand on a une faible **estime de soi professionnelle**, on a souvent du mal à collaborer.

Comment insuffler le travail collaboratif auprès des enseignants ?

Le travail collaboratif émerge généralement d'objectifs communs ou de difficultés communes. Il faut lui donner du sens. Le fondement, c'est le **projet**, qu'il soit ponctuel ou à long terme, petit ou de grande envergure.

Au niveau des directions d'école, il s'agit de développer une **vision** de l'école et de la communiquer auprès des enseignants. Une vision claire permet de donner du sens au travail.

Travailler en équipe s'apprend, il y a des **compétences** à acquérir. Selon moi, ces compétences relèvent de trois domaines. La gestion de projets, d'abord : définir des objectifs communs, partager les responsabilités, définir et suivre des échéances... La communication aussi. Et enfin, le partage des pratiques pédagogiques : l'observation de classes entre collègues, le développement de processus créatifs entre enseignants face à des difficultés rencontrées...

Pour monter en compétences, l'intervention d'**acteurs extérieurs** peut être utile. Les conseillers pédagogiques et les associations apportent de la méthode aux équipes.

Vous distinguez différents niveaux de travail en équipe...

Le plus courant, parce qu'obligatoire dans l'enseignement fondamental, c'est la **concertation**. Elle consiste à être à l'écoute des problèmes, donner et partager des pistes, harmoniser les idées. Il y a ensuite la **collaboration**, où chacun peut contribuer à un projet en y apportant quelque chose. Le puzzle sera peut-être moins beau si tout le monde n'apporte pas sa pièce, mais il sera quand-même là. L'organisation d'événements dans l'école est souvent de cet ordre-là. La **coopération**, elle, induit l'idée de s'engager ensemble pour que l'action soit réussie. Tout seul, on

ne va pas y arriver, on a besoin des uns et des autres, on va mettre ensemble nos talents et nos compétences respectives. Chacun se sent co-responsable. C'est d'une autre ampleur et c'est aussi un autre investissement relationnel, émotionnel et de compétences. Une des clés de la coopération, c'est la diversité des profils : des équipes composées d'enseignants, mais aussi d'éducateurs, d'assistants sociaux, de psychologues... Pour l'instant, les écoles fonctionnent rarement en coopération.

L'éducation à l'environnement, une opportunité de mettre en place des projets collectifs ?

C'est un porte d'entrée incroyablement porteuse ! Les projets environnementaux invitent à l'école les notions de plaisir et de sens commun. Ils permettent une grande diversité, dans les rôles et les degrés d'implication, dans les opportunités d'apprentissage... Ces projets sont rassembleurs, même s'il ne faut pas toujours vouloir que tout le monde se lance. Commençons par ceux qui sont motivés et ça fera tache d'huile.

Propos recueillis par Céline TERET

¹ selon une enquête menée lors des Assises de l'ErE DD en 2010-2011 : http://assises-ere.be/1_enquete/

Pacte d'Excellence : vers plus de collaboration entre enseignants

Le Pacte d'Excellence, qui vise à réformer l'enseignement en Belgique francophone, prévoit de favoriser le travail collaboratif entre enseignants. Soit 60 périodes à répartir sur l'année dans la charge horaire officielle. « *Le but recherché est d'éviter l'isolement des enseignants et de favoriser la participation aux projets de l'école et à la réalisation du plan de pilotage* », peut-on lire sur www.pactedexcellence.be. Christophe Vermonden, conseiller pédagogique, explique : « *L'une des priorités de ce plan de pilotage est le travail collaboratif. L'objectif est de se poser la question : En quoi le travail d'équipe peut nous aider ? Et je suis convaincu qu'il va aider à monter des projets dans les écoles et à trouver des solutions à des problèmes que les équipes pédagogiques rencontrent au quotidien.* »